B1607
LAPIDAIRE - DIAMANTAIRE

Emploi réglementé

Autres emplois décrits

- Diamantaire
- Gemmologue
- Gemmologue tailleur / Gemmologue tailleuse
- Lapidaire diamant
- Lapidaire pierres fines et précieuses
- Tailleur / Tailleuse de diamant
- Tailleur / Tailleuse de pierres fines

Définition

Un lapidaire diamantaire est un artisan spécialisé dans la transformation des diamants bruts en pierres précieuses taillées, prêtes à être utilisées en joaillerie.

- Analyse la pierre précieuse ou ornementale brute (à l'exception du diamant pour le lapidaire) afin d'en déterminer la partie à mettre en valeur
- Taille la pierre, de façon à ce qu'elle soit la plus belle et propre, tout en perdant le moins de matière possible
- Améliore également une pierre déjà taillée (pureté, forme, dimension...)
- L'artisan qui effectue ce travail sur le diamant est le diamantaire. Sur les pierres de couleur précieuses, fines ou ornementales, c'est le lapidaire

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP.

Certifications et diplômes :

- CAP lapidaire option A : diamant
- CAP lapidaire option B : pierres de couleur

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Utiliser et régler des machines ou équipements d'artisanat
- Adapter la technique de taille au type de pierre
- Reprendre le facettage d'une pierre afin d'en modifier les dimensions (calibrage, ajustage sur œuvre) ou l'aspect
- Polir la pierre pour aviver son brillant
- Réaliser un travail de précision nécessitant le sens de la minutie

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Evaluer le temps de taille et la difficulté du travail

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Porter une appréciation esthétique ou artistique

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Polir des blocs de roches ornementales
- Utiliser et régler des machines ou équipements mécaniques, de la métallurgie ou de la plasturgie
- Réaliser des mesures ou des relevés de cote de pierres à l'aide d'outils technologiques adaptés
- Mettre en oeuvre les processus et les modes opératoires techniques
- Préparer du matériel en prévision d'un travail
- Mettre en place une gestion préventive des risques professionnels

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Estimer la valeur d'un bien, d'un produit

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Mobiliser sa concentration tout au long d'un processus
- Consulter et utiliser la documentation de travail sur une plateforme numérique Transition numérique
- Connaitre et respecter les protocoles de sécurité en vigueur

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Apprécier visuellement la symétrie, la couleur, la régularité
- Réaliser le dossier de prototype et de définition

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve d'autonomie
- Etre ouvert aux changements
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Produits, outils et matières

- **Caractéristiques de la joaillerie**
- Produit de joaillerie
- Utilisation d'outils de taille
- **Utilisation d'outils de précision manuels**

Techniques professionnelles

- Techniques de sertissage
- **Techniques de taille de diamant**
- **Techniques de taille de pierre précieuse**

Domaines d'expertise

- Gemmologie

Normes et procédés

- Lecture de plan de taille

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Activités de motricité fine (dextérité...)
- En atelier
- Manipulation d'un engin, équipement ou outil dangereux

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Statut d'emploi

- Travailleur indépendant

Secteurs d'activité

- Artisanat d'art, audiovisuel et spectacle
- Industries

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail